

Réunion de la CSS de la société Addivant à Catenoy
15 mai 2013

Participants

Président de séance :

M. Patrick COUSINARD: sous-préfet de Clermont

Collège "administration"

Mme Nelly VEGA, sous-préfecture de Clermont

M. le Lieutenant GREGOIRE, SDIS 60

M. Alexis BROHARD, SIDPC

Mme Carine RUDELLE, DDT 60

Mme Patricia PERRETTE, DREAL, UT 60

M. Alain CLAPAREDE, DREAL, UT 60

Collège « riverains »

Mme Claude Magnier, ROSO

Collège "collectivités territoriales"

M. Michel RUBE, commune de Catenoy

Collège "exploitant"

Mme Géraldine SIMON, Addivant

Collège "salariés"

M. Bernard JANISZEWSKI, Addivant

Excusés:

Collège "administration"

M. le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ou son représentant,

Mme le Directeur de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant.

Collège "collectivités territoriales"

M. Dominique CHARPENTIER, conseiller communautaire ou M. Jean-Philippe VICHARD vice-président de la Communauté de Communes du Clermontois, son suppléant,

M. Roger MENN, conseiller général du canton de Liencourt ou M. Joseph SANGUINETTE, vice président du Conseil Général, son suppléant.

Collège "exploitant"

Mme Juliette LALANDE, responsable HSE ou Mme Laurence BRONCHART, sa suppléante.

L'ordre du jour pour cette réunion CSS est le suivant:

1. Présentation de la nouvelle CSS
2. Présentation de l'inspection des installations classées
3. Questions diverses

1. Présentation de la nouvelle CSS

Monsieur le sous-préfet présente la nouvelle Commission de Suivi des Sites (CSS) en remplacement du CLIC.

Les changements qui avaient été présentés lors du CLIC du 15 octobre 2012 sont les suivants :

- mise en place d'un bureau (1 président et 1 membre au moins pour chacun des 5 collèges),
- le vote par collège, chaque collège ayant le même poids.

L'arrêté préfectoral du 16 avril 2013 relatif à la création de la CSS de Chemtura est présenté.

Vote du Président:

1 candidat : M. le préfet ou son représentant, le sous-préfet
Vote des collègues à l'unanimité pour ce candidat.

Désignation du bureau par collège :

- Administration : le sous-préfet de Clermont,
- Élu : M. Michel RUBE, maire de Catenoy
- Association : Mme Claude MAGNIER,
- Exploitant : Mme Géraldine SIMON,
- Salarié : M Bernard JANISZEWSKI.

L'arrêté du 16 avril 2013 sera amendé pour prendre en compte le changement d'exploitant, la société Addivant ayant été autorisée à se substituer à la société Chemtura par l'arrêté préfectoral du 30 avril 2013.

La société Addivant, en l'absence de sa responsable HSE et en accord avec l'ensemble des participants, ne fait pas de présentation de son action et de son bilan 2012. Cette présentation sera faite au cours de la prochaine CSS.

2. Présentation de l'inspection des installations classées

La DREAL présente, à l'aide du document joint au présent compte-rendu, le bilan de l'action de l'inspection des installations classées.

Les thèmes suivants sont abordés : instruction des dossiers et actes administratifs, inspections et incidents-accidents.

Concernant l'incident du 15 avril 2013 occasionnant une fuite toxique dans l'installation de distillation de bichlorure de soufre, le POI a été déclenché à 13h35. La fuite de monochlorure de soufre a été provoquée par la rupture mécanique de la pompe de recyclage. Cet incident a été aggravé par la non fermeture de la vanne de fond de la cuve de monochlorure de soufre.

Mme SIMON précise que la société travaille sur l'amélioration de la sécurité des pompes mises en cause pour détecter les signes avant-coureur d'une telle défaillance (micros vibrations et micros bruits). Ce travail est mené conjointement avec des collègues américains qui ont une longue expérience de ce type de pompe.

M. le Maire de Catenoy précise que la population n'a manifesté aucune inquiétude et n'a pas posé de question sur cet incident.

Un exercice PPI aura lieu le 16 mai 2013 après-midi. Le scénario privilégiera le risque d'explosion et non le risque toxique. Une vingtaine de personnes devrait être évacuée.

Mme SIMON précise que dans le cadre du déclenchement du PPI, l'activation des lignes téléphoniques prendrait un temps estimé à 50 minutes ce qui n'est pas compatible avec la gestion de crise. Ce point est en cours d'étude avec le SIDPC.

M. le sous-préfet demande des informations au maire de Catenoy sur l'organisation du déménagement du Poste de Commandement Opérationnel (PCO) suite à la construction d'une nouvelle salle des fêtes à Nointel. Un point sur ce changement de PCO sera réalisé lors de la prochaine CSS.

3. Questions diverses

Il est rappelé que la prochaine réunion permettra à la CSS de voter sur le projet de PPRT. Cette réunion aura lieu le 4 juillet après-midi.

Une réunion publique aura lieu le 3 juin à la salle des fêtes de Catenoy à 18h30.

En l'absence de question, M. le sous-préfet remercie les participants et clôt la réunion.

Le sous-préfet



Patrick COUSINARD